

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

26/11/12

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2012-78

1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAIRIE DE BRIVES CHARENSAC

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Jean Claude FERRET « MAIRE »

RCS / SIRET

21141310101411011010113

Forme
juridique

Collectivité territoriale

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N°33	Permis d'aménager créent une shon de 11 016m ² sur un terrain d'assiette de 3h27 situé sur la commune de Brives Charensac dotée d'un PLU.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

AMENAGEMENT DE LA PLATEFORME DE L'ANCIENNE GARE SNCF

4.2 Objectifs du projet

La ville souhaite développer sur ce site proche du centre ville un programme de logement et accessoirement une offre d'équipement. L'aménagement vise également à structurer les rues et espaces publics du secteur pour la desserte du programme, pour améliorer les liaisons de ce site avec le reste de la ville et pour intégrer la voie verte en cours de création sur l'ancienne voie ferrée.

Le diagnostic a montré qu'un faible ensoleillement, une géométrie longiligne de la parcelle, une forte pente des talus et l'étroitesse des accès fait peser de nombreuses contraintes sur l'aménagement de cette esplanade dont la localisation a été déterminée par les besoins du train. La partie véritablement propice à l'habitat est restreinte. Les scénarios étudiés ont permis de dégager progressivement une programmation d'habitat diversifiée, un tracé logique et fluide pour la voie verte accompagnée d'une nouvelle rue et un phasage de l'opération en deux temps.

La réhabilitation de l'ancienne halle des marchandises permettra d'y installer un équipement public.

L'acquisition de deux parcelles voisines est envisagée, elle permet de mieux organiser l'opération et de lui trouver une façade urbaine supplémentaire. C'est l'une des raisons du phasage : le nombre de logements atteint participera pour une période assez longue aux besoins d'habitat du secteur.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La réalisation est envisagée en deux phases :

- en première phase la partie Est (création de 45 logements collectifs et 23 logements individuels) et ses distributions (un retour par l'allée de la gare en sens unique est envisageable),
- en deuxième phase la partie ouest (création de 55 logements collectifs et 12 logements individuels) et la rue de liaison complète.

Les bâtiments programmés sont de façon dominante des immeubles collectifs ou intermédiaires, pour atteindre la densité souhaitable à deux pas du centre ville et aussi pour répondre aux contraintes fortes du site.

Une large part de logements individuels denses est cependant réalisée.

Les statuts des logements sont également diversifiés.

Typologies et surfaces moyennes des logements (SHON) et terrains sur l'opération :

Collectif :	Maison en bande :	Terrain maison en bande :
T1 : 30 m ²	75 à 110 m ²	200 m ² en moyenne
T2 : 45 m ²	85-90 m ² en moyenne	
T3 : 62 m ²		
T4 : 72 m ²		
T5 : 85 m ²		

Pour chaque phase, les premières interventions concerneront les réseaux et les terrassements généraux. Les travaux de construction et d'aménagement suivront.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation :

la phase d'exploitation concernera à la prise de possession des bâtiments par les habitants.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager - Autorisation au titre de la loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Catégorie d'aménagement n° 33 – Projet soumis à la procédure « cas par cas »

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie de la plate forme de l'ancienne gare SNCF : Shon créée :	3h27 11 016m ²

4.6 Localisation du projet
Adresse et commune(s)
d'implantation

Quartier de la gare
43700 Brives Charensac

Coordonnées géographiques¹

Long. 03 ° 55 ' 08 " 0 Lat. 45° 02 ' 33 " 7

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Ancienne plateforme de la gare SNCF de Brives Charensac, aujourd'hui sans affectation. Ce terrain aujourd'hui propriété de la commune est en attente de ce projet d'aménagement

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS Approuvé le 20/05/87 révisé le 23/10/2001
Le projet se situe en zone 2UB

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI de la Commune de BRIVES CHARENSAC a été approuvé par arrêté préfectoral D2B1 98/517 du 23 /12 / 1998
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir rapport SOCOTEC et les conclusions - Les zones contaminées au BTEX seront décaissées sur une profondeur de 0.4 m avant mise en place de terre végétal pour aménagement des espace verts et des jardins d'agrément. - Une analyse de risque sera réalisée lorsque les plans et implantations des bâtiments seront connus précieusement.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Servitude de protection des monuments historiques « ruines du pont vieux inscrit le 16/09/1949 »

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y aura pas d'apport de matériaux de remblais mais uniquement un apport de matériaux structurels de chaussée de recyclage ou extraits de carrières ainsi que de la terre végétale.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Eclairage public des voiries et abords des bâtiments</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><u>Rejet d'eaux usées</u></p> <p>Actuellement, le caractère unitaire des réseaux d'assainissement de ce secteur (quartier de la Gare/ Pimprenelle) occasionne des rejets d'eaux usées au milieu naturel lors des épisodes pluvieux intenses. En effet, lorsque les réseaux unitaires sont en charge, des déversoirs d'orage permettent leur délestage dans le réseau d'eaux pluviales séparatif.</p> <p>La reprise complète de cette antenne en séparatif (pose d'un réseau neuf destiné à la collecte exclusive des eaux usées et d'un second destiné à celle des eaux pluviales) lors des travaux d'aménagement aura un impact positif sur le milieu récepteur qui ne recevra plus d'eaux usées en cas de fortes pluies.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes,</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Lors de la phasage de construction, les matériaux de déconstruction seront transportés vers des centrales de recyclage.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet d'aménagement est compatible avec le POS de Brives Charensac, on ne relève donc aucun impact.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que notre projet fasse l'objet d'une étude d'impact et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il s'agit de l'aménagement d'une « friche industrielle » sans qualité environnementale proche du centre ville.

L'environnement immédiat du site est déjà urbanisé (zone commerciale , habitat diffus)

Un habitat diversifié sera implanté dans ce nouveau quartier afin assurer une mixité des populations

L'aménagement de ce futur quartier sur le secteur Gare va participer à :

- une relance démographique de Brives-Charensac, dans le contexte d'agglomération : (4354 habitants en 1999, 4111 en 2007).

- conforter la dynamique d'emploi communale et contribuer au maintien des actifs sur la commune. (Brives-Charensac est un pôle d'emploi important au sein de l'agglomération, le principal secteur d'activité étant le commerce).

Ce futur quartier est inscrit dans une sphère de proximité :

- des équipements : pôle petite enfance, groupe scolaire, Maison pour Tous

- des commerces et services de centre-ville diversifiés,

..... accessibles via des circulations douces (à pied, cycles...).

Des équipements scolaires qui peuvent accueillir une croissance d'effectifs.

L'aménagement intégrera le tracé de la voie verte qui se prolonge en direction du Puy en Velay.

Compte tenu de l'image négative que représente cette friche industrielle pour ce quartier, les impacts visuels du projet ne peuvent être que positifs. A ce titre, une étude d'impact ne nous semble pas justifiée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Rapport SOCOTEC « sites et sols potentiellement pollués » qui se rattache à la rubrique 5.2 Enjeux environnementaux...
« le projet se situe -t-il : « dans un site ou les sols sont pollués »

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

BRIVES CHARENSAC

le,

22/11/2012

Signature



PLAN DE SITUATION





PRESENTATION
DE
L'ENVIRONNEMENT PROCHE



Echelle : 1/1500

source : DGI-cadastre



Edité le 10/07/2012

de preuve de la propriété de biens

Brives Charensac
Extrait cadastral

CENTRE VILLE

ZONE COMMERCIALE

PROJET

zone ND

Echelle : 1/5000

200 m

Edité le 20/11/2012